

0420046X
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD
32 RUE ETIENNE MIMARD
42021 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel : 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 66
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2023
Réuni le : 28/11/2023
Sous la présidence de : Francis Gerard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec l'IUT

Convention avec l'UJM-IUT pour fixer les conditions de partenariat entre l'IUT, et le Lycée dans le cadre de la formation en BUT 3 (Bachelor Universitaire de Technologie – 3ème année) - GMP (Génie Mécanique et Productique) parcours MPI (Management de process industriel).

Année scolaire 2023-24.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0